



Un bois protégé
pour l'extérieur



LES UNIVERS DU BOIS DURABLE

- BARDAGE
- TERRASSE, PLATELAGE
- AMENAGEMENT ET MOBILIER EXTERIEUR
- PRODUITS DE STRUCTURE ET DE CHARPENTE
- AMENAGEMENT URBAIN, GENIE CIVIL ET EQUIPEMENT ROUTIER
- CLOTURE ET PIQUET AGRICOLE

Fiche Opération N° 1

Des résidences en bardage épicéa durable

LE PROJET

Lieu : Vauhallan (91)

Maître d'ouvrage : Les Résidences Yvelines-Essonnes

Réalisation : 2017-2018

Architecte : Cabinet Tectoniques, Lyon (69)

Entreprise de pose : OSSABOIS, Saint-Julien-la-Vêtre (42)

Classe d'emploi du bois : 3.1 et 3.2

Cet ouvrage en ossature bois sur 2 niveaux accueille 24 logements dont des maisons individuelles. Il est recouvert d'un bardage horizontal en **bois durable**, posé conformément au DTU 41-2.

LES OBJECTIFS

1. Une intégration paysagère harmonieuse

Les bardages ont été choisis de couleur grise pour la 1^{ère} tranche et marron pour la 2^{ème} tranche afin de s'harmoniser avec les bâtiments voisins.

2. Une intervention en zone semi-urbaine

Le choix de bardages bois s'est justifié par une faible pollution citadine et des risques très limités de dégradations par vandalisme.

3. La faisabilité économique

Le **bois durable** a été choisi pour la compatibilité de ses performances avec un budget serré, mais aussi pour sa facilité de mise en œuvre et des délais de construction courts (réduction du temps de chantier et des nuisances).

LES ATOUTS DU BOIS DURABLE

► Qualités techniques

Le choix du **bois durable** a été motivé par la teinte gris argenté qu'adopte naturellement le bois en vieillissant, mais aussi par l'absence d'entretien et la résistance à toute attaque biologique et climatique.

*“Le bardage bois,
durable et performant”*



► Qualités environnementales

Le bois a été choisi pour le stockage du CO₂, la gestion durable des forêts et son caractère renouvelable.

Ce choix a été aussi justifié par la technique du **bois durable** qui est encadrée par des règlements, ne génère pas d'émissions dangereuses sur l'environnement et n'est qu'un déchet banal en fin de vie.

L'utilisation de biocides, acceptable d'un point de vue environnemental, a été également décisive dans le choix de cette technique de préservation.

LES QUALITÉS DU BOIS DURABLE

POUR CE CHANTIER

- Performances à l'usage
- Disponibilité de l'offre
- Aspect initial et évolution d'aspect
- Encadrement réglementaire
- Facilité de mise en œuvre et d'entretien

LE CHANTIER À LA LOUPE

1^{ère} tranche (2 700 m²) : les bardages bois de couleur grise ont été imprégnés en autoclave vide-pression.

2^{ème} tranche (1 200 m²) : les bardages bois de couleur marron ont été imprégnés en autoclave vide-pression et séchés après préservation à 18%.

Un bardage **bois durable** gris apporte un aspect vieilli, progressif et homogène dans le temps, évitant tout changement brutal de couleur.

Un bardage **bois durable** marron apporte un aspect naturel avec une durabilité garantie.

Pour la 1^{ère} tranche, la section (épaisseur 18 mm, largeur 120 mm) et le profil (joints à bord droit sans chanfrein) ont été déterminants pour l'optimisation du calepinage.



Produit	Essence	Couleur	Classe d'emploi	Durée de service attendue	Entretien
Bardage	Épicéa	Gris et marron	3.1	25 - 30 ans	Facile

LA POSE

OSSABOIS sélectionne ses fournisseurs de produits bois en fonction de leur capacité de production et de gestion des délais, de la qualité de leurs produits et du **respect des normes environnementales** en matière d'imprégnation des bois. Doivent également être fournis tous les **certificats de gestion durable des forêts** ainsi que les certifications de traitement pour chaque projet.

OSSABOIS prend à cœur son rôle d'explicitier pédagogiquement les caractéristiques des bois. Pour garantir une qualité de pose et de service optimale, elle se montre **stricte sur les cahiers des charges et sur les réceptions des bardages**.



ZOOM TECHNIQUE

Pose verticale : le grisaillement du bois est plus homogène car l'eau de pluie s'écoule rapidement.

Pose horizontale : elle est plus rapide.

Profil : les lames de bardage doivent comporter un profil « drainant » afin d'optimiser l'écoulement des eaux de pluie.

La ventilation du bardage est un point clé de la longévité de l'ouvrage. Une lame d'air est obligatoire entre le mur et les lames de bardage.

DU CÔTÉ DE LA NORMALISATION

- Le **DTU 41.2** décrit les règles de l'art pour la mise en œuvre des revêtements extérieurs tels que les bardages en bois ou matériaux dérivés du bois (hors bâtiments agricoles).
- La **norme française NF B 50-105-3** indique les spécifications d'un traitement de bois par classe d'emploi et par essence de bois.



Un bois protégé
pour l'extérieur